

En 2021, le nombre d'agents de la fonction publique territoriale s'accroît de +0,8 %

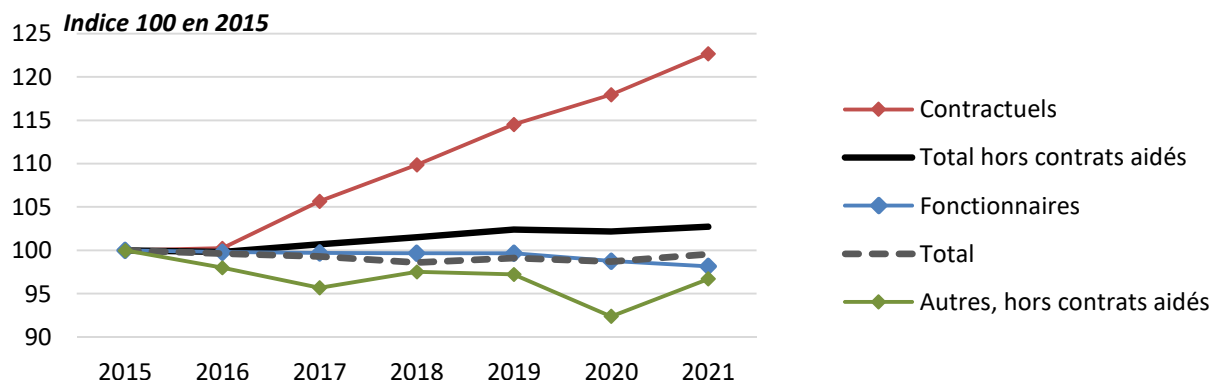
En 2021, le nombre d'agents de la fonction publique territoriale augmente (+0,8 % après -0,4 % en 2020). La principale composante de cette augmentation réside dans la poursuite de la progression du nombre de contractuels (+4,0 %), en phase avec le rythme des quatre années précédentes. La deuxième composante consiste en l'accroissement des effectifs de contrats aidés (+21,8 %), faisant suite à quatre années de baisse significative (-68,8 % entre 2016 et 2020). Hors contrats aidés, la hausse est donc moindre (+0,5 %). Dans le même temps, les effectifs de fonctionnaires reculent pour la deuxième année consécutive (-0,6 % et -0,9 % en 2020), après quatre années de quasi-stabilité. Par type de collectivités, la hausse des effectifs est plus marquée dans les organismes intercommunaux (+3,3 %). Enfin, le nombre d'agents des filières « police municipale » et « animation » s'accroît. Au contraire, les effectifs de la filière « médico-technique » se replient.

Au 31 décembre 2021, les collectivités locales emploient 1,98 million d'agents (*figure 2*). Cela correspond à une hausse des effectifs de +0,8 % en un an, alors qu'ils étaient en baisse de -0,4 % en 2020. La plupart des régions administratives connaissent une augmentation de leurs effectifs. Ainsi, en France métropolitaine, à l'exception de l'Ile-de-France qui connaît un recul de -0,8 %, le nombre d'agents par région tous types de collectivités confondus varie de +0,3 % (Provence-Alpes-Côte d'Azur) à +2,5 % (Grand-Est). La région du Grand-Est était également la région avec la plus forte variation d'effectifs en 2020 (-1,6 %). Dans les DOM, seule la Martinique a des effectifs stables. Le nombre d'agents employés dans les autres départements d'outre-mer diminue (*cf. annexe 1*).

En 2021, la hausse de l'emploi des autres versants de la fonction publique ralentit. Ainsi, la fonction publique hospitalière enregistre un accroissement de +0,5 % du nombre de ses agents, après +1,8 % en 2020. Dans la fonction publique d'État, les effectifs stagnent (-0,1 %), après +0,8 % en 2020.

Hors contrats aidés, les effectifs de la fonction publique territoriale (FPT) augmentent de +0,5 % après une baisse de -0,2 % en 2020, faisait suite à trois années de hausse (+0,9 % en 2019, +0,8 % en 2018 et +0,9 % en 2017 ; *cf. figures 1 et 2*). Au total, la hausse des effectifs de contractuels (+4,0 %) n'est que partiellement compensée par la diminution du nombre d'agents sous statut de fonctionnaire (-0,6 % ; *cf. annexe 2*).

Figure 1 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale depuis 2015



Champ : France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Figure 2 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon le type de collectivités

	Effectifs au 31/12/2019	Effectifs au 31/12/2020	Effectifs au 31/12/2021 ^(p)	Évolution 2019-2020	Évolution 2020-2021 ^(p)
	en milliers			en %	
Organismes communaux	1 127,9	1 120,9	1 117,6	-0,6	-0,3
Communes	1 015,0	1 009,8	1 009,2	-0,5	-0,1
Établissements communaux	112,9	111,1	108,3	-1,6	-2,5
Organismes intercommunaux	357,2	358,6	369,7	0,4	3,1
EPCI ^(a) à fiscalité propre	270,8	272,3	282,1	0,6	3,6
Autres groupements intercommunaux sans fiscalité propre	86,4	86,3	87,6	-0,2	1,5
Organismes départementaux	346,8	345,7	347,6	-0,3	0,6
Départements	276,4	275,9	277,6	-0,2	0,6
SDIS ^(a)	55,4	56,1	56,5	1,3	0,7
Centres de gestion et CNFPT ^(a)	15,1	13,6	13,6	-9,5	-0,6
Régions^(b)	94,9	96,9	97,1	2,1	0,2
Autres (Caisses de crédit municipal, régies, EPA locaux)	9,2	9,8	10,3	7,4	4,5
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés (1)	1 936,0	1 931,8	1 942,3	-0,2	0,5
Bénéficiaires de contrats aidés (2)	32,5	28,5	34,7	-12,4	21,8
Ensemble (1) + (2)	1 968,5	1 960,3	1 977,0	-0,4	0,8

(a) EPCI : établissement public de coopération intercommunale - SDIS : services départementaux d'incendie et secours - CNFPT : centre national de la fonction publique territoriale (délégations départementales et services centraux).

(b) y compris les collectivités uniques de Guyane et Martinique et la collectivité de Corse.

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Des effectifs stables dans les communes, en baisse dans les établissements communaux et en hausse dans les organismes intercommunaux

Le nombre d'agents dans les communes et leurs établissements recule (-0,3 %, soit -3 300 agents, après -0,6 % en 2020 ; figure 2) ; la source principale de cette diminution vient des établissements communaux (-2 800 agents). Dans les organismes intercommunaux, la progression accélère nettement (+3,1 % après +0,4 % en 2020), cumulant la montée des effectifs dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre¹ et de ceux sans fiscalité propre (respectivement +3,6 % et +1,5 %). Les plus importants transferts d'agents entre type de collectivité locale se font entre les communes et les EPCI à fiscalité propre. Ainsi, en 2021, les EPCI à fiscalité propre accueillent 5 800

agents venant des communes contre 5 000 agents en 2020. L'augmentation est du même ordre de grandeur pour les flux d'emplois des EPCI à fiscalité propre vers les communes (3 900 en 2021 contre 3 000 en 2020).

Des évolutions d'effectifs en hausse dans les départements, les SDIS et les régions.

La hausse de +0,6 % dans les organismes départementaux est portée par les départements (+0,6 %) et les services départementaux d'incendie et secours (+0,7 %). Les deux types de collectivités avaient des évolutions différenciées en 2020 (respectivement -0,2 % et +1,3 %). La baisse dans les centres de gestion et le CNFPT concerne moins d'une centaine de personnes en 2021 (-0,6 %), après un repli de 1 400 agents en 2020 (-9,5 %). Dans les régions, les effectifs évoluent peu (+0,2 %) après une hausse plus conséquente en 2020 (+2,1 %).

¹ Un EPCI à fiscalité propre est caractérisé par une fiscalité directe locale et par l'existence de compétences obligatoires. Ils sont composés des communautés urbaines et métropoles, des communautés d'agglomération et les communautés de communes. Par ailleurs, une « convention conceptuelle extensive » est appliquée consistant à classer la métropole de Lyon et les établissements publics territoriaux (EPT) avec les EPCI à fiscalité propre, bien que n'en faisant juridiquement pas partie.

Figure 3 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon le statut

	Effectifs au 31/12/2019	Effectifs au 31/12/2020	Effectifs au 31/12/2021 ^(p)	Évolution 2019-2020	Évolution 2020-2021 ^(p)	Part de femmes au 31/12/2021 ^(p)
	en milliers			en %		en %
Fonctionnaires	1 469,0	1 455,6	1 446,7	-0,9	-0,6	59,0
dont catégorie A	180,8	179,6	176,6	-0,7	-1,6	71,2
dont catégorie B	178,7	177,4	174,3	-0,7	-1,7	58,0
dont catégorie C	1 108,4	1 098,0	1 094,2	-0,9	-0,3	57,2
Contractuels	407,7	419,9	436,6	3,0	4,0	66,5
dont catégorie A	57,8	61,3	66,0	6,0	7,6	65,4
dont catégorie B	50,7	55,4	60,7	9,2	9,5	54,7
dont catégorie C	284,3	284,9	291,1	0,2	2,2	69,5
Autres statuts	59,3	56,3	59,0	-5,0	4,6	78,3
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés (1)	1 936,0	1 931,8	1 942,3	-0,2	0,5	61,3
Contrats aidés (2)	32,5	28,5	34,7	-12,4	21,8	56,4
Ensemble (1) + (2)	1 968,5	1 960,3	1 977,0	-0,4	0,8	61,2

(p) chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Deuxième année de baisse des effectifs de fonctionnaires, après quatre ans de quasi-stabilité

Fin 2021, on compte 1,45 million de fonctionnaires parmi les agents de la FPT, soit 8 900 agents en moins que fin 2020 (-0,6 % ; cf. figure 3). Il s'agit de la deuxième année consécutive de baisse faisant suite à deux années stables en 2018 et 2019, après deux années marquées par un léger recul (-0,2 % en 2016 et -0,1 % en 2017).

Le nombre de fonctionnaires sortant de la FPT continue d'augmenter (+4 000 agents par rapport à 2020 soit 97 200 agents; cf. figure 4a). Cette hausse n'est que partiellement compensée par celle des arrivées (+47 500 fonctionnaires contre +41 200 en 2020).

Le nombre de contractuels en 2020 devenant fonctionnaires en 2021 est en hausse (+43 200 agents après +39 200 en 2020). Ce nombre avait baissé entre 2019 (+46 200) et 2020, en lien avec les annulations et reports de concours internes dans le contexte de la crise du Covid-19.

Les effectifs de contractuels en augmentation

En 2021, bien que la hausse des effectifs de contractuels (+4,0 % soit +16 700 agents) soit plus élevée qu'en 2020, (+3,0 % soit +12 200 agents), elle reste dans l'ordre de grandeur des

augmentations de contractuels observées depuis 2017 (entre +3,0 % et +5,4%).

Le nombre de contractuels qui l'étaient déjà l'année précédente demeure relativement stable (269 600 en 2021 contre 270 900 en 2020). L'augmentation du nombre de contractuels entre 2020 et 2021 est principalement portée par une augmentation plus élevée du nombre de d'entrants (+18 400, soit 157 900 entrants) que de sortants (+8 800, soit 104 500 sortants) ; cf. figure 4b). La baisse du nombre de contrats aidés devenant contractuels (-900, soit 3 600 agents) est compensée par la hausse du nombre de fonctionnaires devenant contractuel (+800, soit 3 300 agents).

Comme en 2020, l'augmentation du nombre de contractuels vient essentiellement des catégories A (+7,6 %, après +6,0 % en 2020) et B (+9,5 %, après +9,2 % en 2020) qui correspondent à moins d'un tiers des effectifs.

Forte augmentation du nombre de contrats aidés et d'apprentis

Après quatre années de forte baisse entre 2016 et 2020, passant de 91 400 à 28 500, le nombre de contrats aidés croît fortement en 2021 (+21,8 %, soit 34 700 agents). Cette augmentation concerne essentiellement les jeunes via le plan « 1 jeune – 1 solution ». Après trois années de relative stabilité (entre 11 700 et 12 200 agents), la population d'apprentis croît fortement (+29,2 % soit 15 900 agents). Cette hausse du nombre d'apprentis porte

l'essentiel de la légère contribution positive des agents sous statut « Autre » à l'augmentation des effectifs totaux en 2021 (cf. annexe 2).

6 femmes sur 10 agents

Les femmes représentent 61,2 % des agents de la FPT. Elles sont surreprésentées parmi les agents de catégorie A, aussi bien fonctionnaires (71,2 %) que contractuels (65,4 %), en raison des cadres

d'emplois des assistants socio-éducatifs et éducateurs de jeunes enfants classés en catégorie A depuis 2019. Ils représentent 42 200 postes de fonctionnaires et 11 300 de contractuels et sont à 93 % occupés par des femmes. Elles sont également surreprésentées parmi les contractuels de catégorie C (69,5 %).

56,4 % des emplois en contrat aidé sont occupés par des femmes.

Figure 4a - Entrées, sorties et changements de statuts des fonctionnaires de la FPT

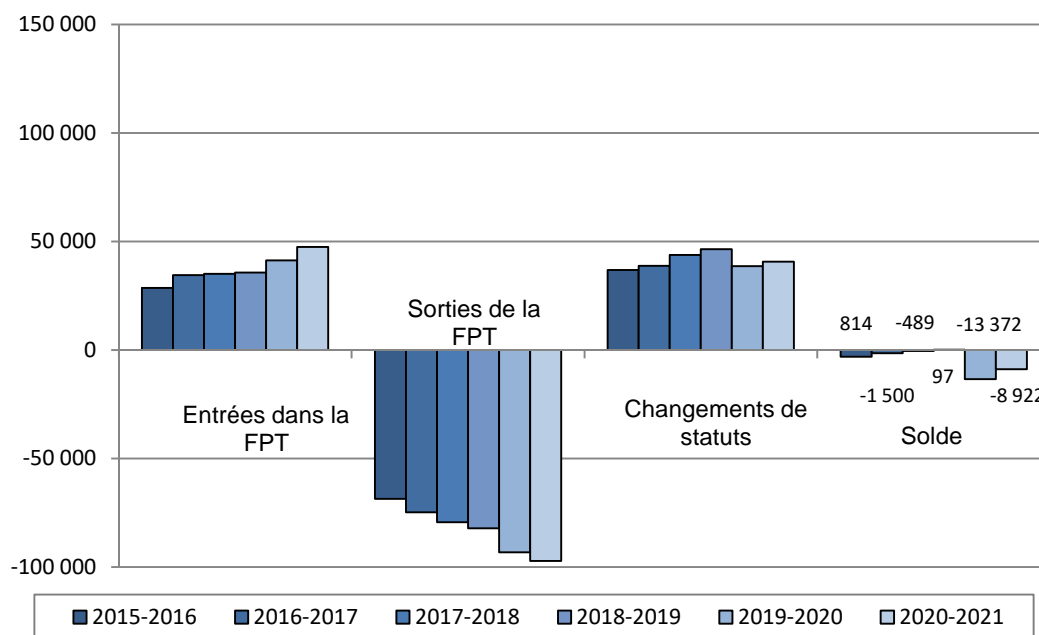
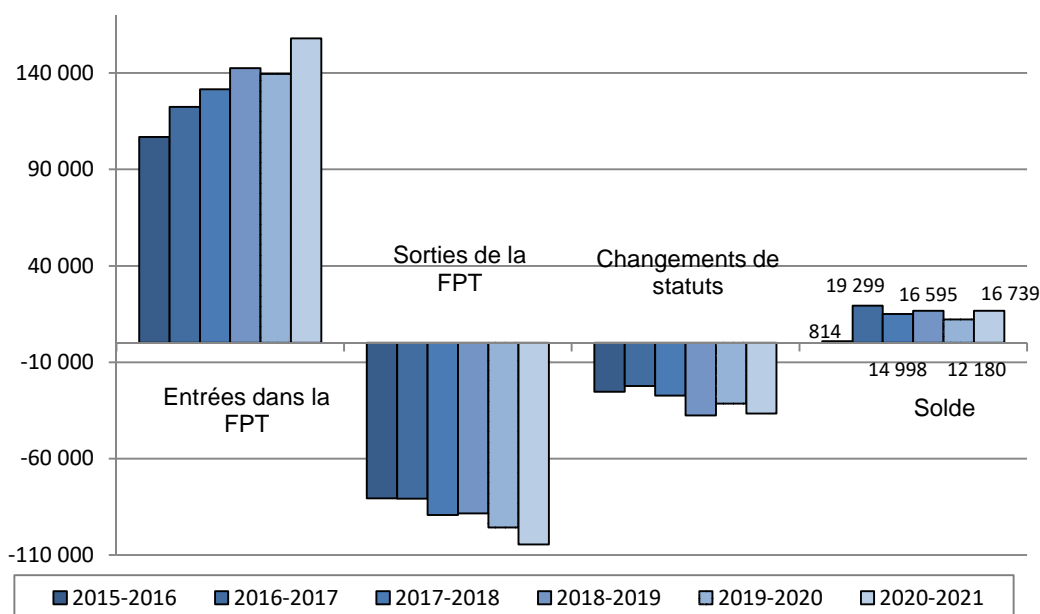


Figure 4b - Entrées, sorties et changements de statuts des contractuels de la FPT



Lecture de la figure 4a : entre fin 2019 et fin 2020, 41 200 fonctionnaires sont arrivés dans la FPT, 92 600 en sont partis et 38 600 fonctionnaires supplémentaires correspondent à un changement de statut au sein de la FPT. Au final, le nombre de fonctionnaires de la FPT a diminué de 12 900 agents.

Champ : France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre, agents fonctionnaires et contractuels.

Source : Insee, SIASP.

Figure 5 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon la filière d'emploi

	Effectifs au 31/12/2019	Effectifs au 31/12/2020	Effectifs au 31/12/2021 ^(p)	Évolution 2019-2020	Évolution 2020-2021 ^(p)
	en milliers			en %	
Administrative	431,6	431,4	436,3	0,0	1,2
Technique	858,1	855,5	858,8	-0,3	0,4
Culturelle	80,2	78,7	78,7	-1,9	-0,1
Sportive	18,7	17,7	17,9	-5,7	1,2
Sociale	170,5	171,1	169,4	0,4	-1,0
Médico-sociale	92,2	91,4	89,7	-0,9	-1,8
Médico-technique	2,5	2,4	2,3	-4,8	-3,7
Police municipale	24,0	24,1	25,0	0,7	3,6
Incendie et secours	41,3	41,6	42,2	0,6	1,4
Animation	131,9	133,4	136,7	1,2	2,5
Autres cas	25,6	28,3	26,3	10,5	-7,1

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Agents fonctionnaires et contractuels.

Source : Insee, SIASP.

Des évolutions d'effectifs diverses selon les filières

En 2021, les évolutions par filière sont globalement plus modérées qu'en 2020. Si la baisse des effectifs se poursuit dans la filière « médico-technique » (-3,7 %, après -4,8 % en 2020 ; cf. figure 5), ce n'est pas le cas dans la filière « sportive » (+1,2 %, après -5,7 % en 2020). Toutefois, la hausse des effectifs accélère dans les filières « animation » (+2,5 %,

après +1,2 %) et surtout « police municipale » (+3,6 %, après +0,7 %). Les effectifs des deux principales filières, « administrative » et « technique », évoluent à la hausse en 2021 (respectivement +1,2 % et +0,4 %), après une stabilité en 2020 pour la filière « administrative » et une légère baisse pour la filière « technique » (-0,3 %).

Encadré : source et définitions

Source

SIASP : le système d'information sur les agents des services publics est un dispositif commun aux trois versants de la fonction publique. Il est élaboré par l'Insee et repose sur la mobilisation de sources administratives.

Définitions

Emploi principal et emploi secondaire : un agent d'une collectivité territoriale peut exercer un autre emploi dans une autre collectivité, voire à l'extérieur de la fonction publique territoriale. Ce sont le plus souvent des agents contractuels qui sont concernés. Parmi ces différents emplois au sein de la fonction publique, l'emploi principal est celui dont la rémunération est la plus élevée, l'autre, ou les autres, sont des emplois secondaires.

Contractuels, autres catégories et statuts : outre les personnels fonctionnaires civils, la fonction publique emploie également des militaires, des personnels contractuels, des agents à statut particulier (assistants maternels, apprentis, collaborateurs de cabinet...) et des bénéficiaires de contrats aidés.

Contrat aidé : un contrat aidé est un contrat de travail de droit privé, dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides. Ces aides peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation. Le principe général est de diminuer, par des aides directes ou indirectes, les coûts d'embauche et/ou de formation pour l'employeur. Ces emplois aidés sont, en général, accessibles prioritairement à des « publics cibles », tels que les personnes « en difficulté sur le marché du travail » ou les jeunes.

Pour en savoir plus :

[1] « En 2021, l'emploi augmente de 0,4 % dans l'ensemble de la fonction publique », Insee, *Informations Rapides* n° 338, décembre 2022.

[2] « En 2020, l'emploi dans la fonction publique territoriale en recul », Déborah Massis, *BIS* n° 160, décembre 2021.

[3] Site du Département des Études et des Statistiques Locales :
www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales

Annexe 1 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon la région

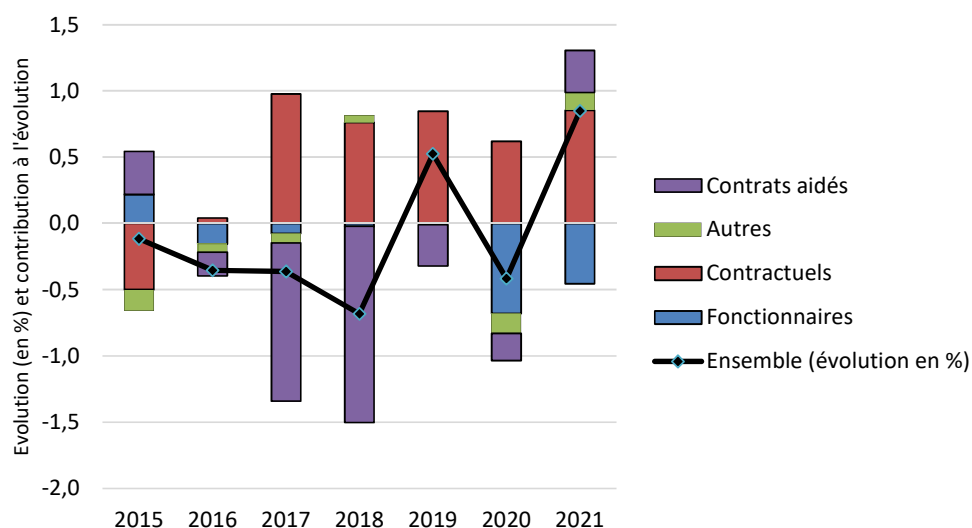
	Effectifs au 31/12/2019	Effectifs au 31/12/2020	Effectifs au 31/12/2021 ^(p)	Évolution 2019-2020		Évolution 2020-2021 ^(p)	
	en milliers (yc contrats aidés)			yc contrats aidés	hors contrats aidés	yc contrats aidés	hors contrats aidés
Auvergne-Rhône-Alpes	221,0	220,3	221,7	-0,3	-0,2	0,6	0,5
Bourgogne-Franche-Comté	73,1	72,5	73,4	-0,7	-0,5	1,2	0,9
Bretagne	95,4	95,5	96,8	0,1	0,4	1,3	1,1
Centre-Val de Loire	68,5	68,1	69,1	-0,7	-0,5	1,6	1,2
Corse	13,2	13,3	13,5	0,9	1,1	1,7	1,6
Grand Est	132,1	130,0	133,3	-1,6	-1,2	2,5	2,4
Hauts-de-France	167,8	166,8	168,5	-0,6	0,1	1,0	0,2
Ile-de-France	367,9	366,1	363,3	-0,5	-0,4	-0,8	-0,9
Normandie	95,9	95,1	96,6	-0,9	-0,8	1,6	1,3
Nouvelle-Aquitaine	189,1	188,4	191,6	-0,4	-0,1	1,7	1,3
Occitanie	193,0	193,3	196,1	0,1	0,5	1,5	1,0
Pays de la Loire	100,4	101,3	102,9	0,9	1,0	1,6	1,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	169,0	168,9	169,4	-0,1	0,0	0,3	0,3
Guadeloupe	16,0	15,5	15,0	-3,0	-2,5	-3,3	-3,6
Guyane	9,9	9,9	9,9	0,0	-0,5	-0,1	-0,9
Martinique	16,7	16,6	16,4	-0,5	-0,4	-0,8	-0,6
La Réunion	39,6	39,1	39,6	-1,3	-3,3	1,3	-0,9
Total	1968,5	1960,3	1977,0	-0,4	-0,2	0,8	0,5

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Annexe 2 – Contribution des statuts à l'évolution des effectifs de la fonction publique territoriale depuis 2015



Champ : France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Annexe 3 – Évolution des effectifs, y compris contrats aidés, dans la fonction publique territoriale selon le type de collectivités

	Effectifs au	Effectifs au	Effectifs au	Évolution	Évolution
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021 ^(p)	2019-2020	2020-2021 ^(p)
	en milliers			en %	
Organismes communaux	1 151,9	1 141,9	1 143,5	-0,9	0,1
Communes	1 034,1	1 025,8	1 029,7	-0,8	0,4
Etablissements communaux	117,8	116,1	113,8	-1,5	-2,0
Organismes intercommunaux	362,6	363,0	375,1	0,1	3,3
EPCI ^(a) à fiscalité propre	274,4	275,2	285,7	0,3	3,8
Autres groupements intercommunaux sans fiscalité propre	88,2	87,8	89,4	-0,5	1,9
Organismes départementaux	349,1	347,9	350,1	-0,3	0,6
Départements	278,6	278,2	280,0	-0,1	0,7
SDIS ^(a)	55,4	56,1	56,5	1,3	0,7
Centres de gestion et CNFPT ^(a)	15,1	13,7	13,6	-9,6	-0,5
Régions^(b)	95,7	97,7	97,9	2,0	0,3
Autres (Caisses de crédit municipal, régies, EPA locaux)	9,2	9,9	10,3	7,4	4,6
Ensemble	1 968,5	1 960,3	1 977,0	-0,4	0,8

(a) EPCI : établissement public de coopération intercommunale - SDIS : services départementaux d'incendie et secours - CNFPT : centre national de la fonction publique territoriale (délégations départementales et services centraux).

(b) y compris les collectivités uniques de Guyane et Martinique et la collectivité de Corse.

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.